

## **Jean-Claude Frécon : « L'Europe doit mettre un terme à l'inférieure répétition des drames humanitaires en Méditerranée »**

Strasbourg, 21 avril 2015 - « Face à l'inférieure répétition des drames humanitaires en Méditerranée, l'Europe doit s'engager fortement et mettre en place des mécanismes efficaces pour organiser la surveillance et les secours dans les zones maritimes concernées. L'Europe doit aussi se mobiliser, en concertation avec les pouvoirs locaux, pour faciliter la prise en charge des migrants sur leurs territoires, » a exhorté Jean-Claude Frécon, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, en réaction aux naufrages intervenus ces derniers jours.

« Au-delà de l'horreur que nous inspirent ces drames, nous devons agir à tous les niveaux : européen, national, mais aussi local et régional, pour mettre en œuvre, sur les deux rives de la Méditerranée, des stratégies efficaces pour éviter ces tragédies. Nous appelons les participants au Sommet européen extraordinaire qui se tiendra jeudi prochain à prendre en compte cette concertation multi-niveaux, » a-t-il ajouté.

Le Congrès a régulièrement alerté les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe quant à l'urgence de la situation, en raison notamment des conflits et de situations d'instabilité politique et d'insécurité au Moyen-Orient et en Afrique sub-saharienne. Lors d'un débat organisé le 24 mars 2015 avec les maires des villes de Calais (France), Lampedusa (Italie) et Siirt (Turquie), le Congrès a souligné le rôle des autorités locales qui sont en première ligne pour accueillir ces migrants et qui sont confrontées à d'énormes difficultés pour assurer les services de base comme les services de santé et d'éducation.

En outre, dans une déclaration adoptée en 2013, il avait appelé l'Europe à assumer une responsabilité collective, notamment: garantir des fonds de l'UE aux pays les plus touchés par les arrivées, organiser la possibilité de présenter les demandes d'asile dans les pays riverains d'où partent les migrants et mettre en place une politique migratoire européenne commune.

- [Débat « Les collectivités locales et régionales face aux flux de migration » - Mars 2015](#)
- [Déclaration « Urgence Méditerranée : la tragédie de Lampedusa » - Octobre 2013](#)

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)